

DÉDITES EN CAS D'ANNULATION

10) Si vous annulez votre groupe :

- a) **De 1 an (365 jours) à 91 jours** avant la date du début du séjour: les arrhes seront rendues rendues sauf conditions spéciales ci-dessous.
- b) **Jusqu'à 3 mois (90 jours)** avant la date du début du séjour: les arrhes seront encaissées et 90% du montant du chèque vous sera rendu sauf conditions spéciales ci-dessous.
- c) **De 3 mois à 1 mois (89 à 30 jours)** avant la date du début du séjour: les arrhes seront encaissées et 50% du montant du chèque vous sera rendu sauf conditions spéciales ci-dessous.
- d) **Moins d'un mois (29 jours)** avant le début du séjour : les arrhes seront encaissées et conservés dans leur totalité par celle-ci.
- e) **Vingt-quatre heures avant le séjour** : un montant correspondant à 50% du forfait journalier par personne multiplié par le nombre de personnes annoncé et par la durée de jours prévue, vous sera facturé en plus des arrhes. Ainsi les arrhes seront conservés dans leur totalité et la différence devra être payée par l'organisateur dans les 30 jours à partir de la date du début du séjour prévue.

11) **Conditions spéciales pour 10a), 10b) et 10c)** : Vous avez été contacté car un deuxième groupe demandent les mêmes dates que vous (leur email fourni sur demande). Vous avez toutefois maintenu votre réservation. Dans ce cas, si vous annulez ultérieurement, les arrhes seront encaissées en totalité sans remboursement possible et vous restez soumis aux points d) et e).

12) Désistement de dernière minute de la part de participants annoncés

La somme de 20% du séjour prévu pour toute chambre réservée et non prise le jour de l'arrivée sera sera retenue sur les arrhes déposées par l'organisateur.

Les arrivées tardives non annoncées dans la fiche pré-groupe ne seront pas prises en compte dans le montant total du séjour.

J'ai pris connaissance et j'accepte les présentes conditions de réservation et en tant qu'organisateur, je m'engage à transmettre et à faire respecter à mon groupe, les consignes pour le séjour à La Soleillette.

Lu et approuvé le _____ à _____ Signature : _____